



## Concours Classe 5 2010 – Règlement

### But :

L'Association Française de la Classe 5 (AFC5) met à disposition deux chars à voile classe 5 pour la saison 2010-2011. Elle organise un concours dont le but est de sélectionner les deux pilotes qui rouleront sur ces chars.

### Critères de sélection :

Peuvent se présenter tous pilotes déjà licenciés FFCV, sans distinction de catégorie, de sexe et de club, et étant classés en ligue dans leur catégorie.

Les sélections se font sur dossier, lequel doit comporter :

- Le projet sportif
- Le palmarès
- Les possibilités de déplacement du pilote sur les GP
- Les possibilités d'entretien et de stockage du matériel

Les dossiers sont à envoyer par mail à [assoclasse5@gmail.com](mailto:assoclasse5@gmail.com)

Le comité de sélection est composé des membres de l'AFC5, et se réunira lors du week-end des 8 et 9 mai 2010, qui publiera les résultats sur le blog de l'AFC5 : [www.asso-classe5.com](http://www.asso-classe5.com) dans la semaine suivante.

### Modalités de prêt du matériel :

Le pilote sélectionné s'engage à participer à tous les Grand-Prix de la saison 2010/2011 avec le matériel mis à sa disposition.

Les modalités de prêt seront précisées plus tard entre l'AFC5 et le pilote, sachant que le principe de base est une location de matériel avec restitution dans l'état d'origine à la fin de la saison. A charge du pilote d'entretenir et réparer au besoin le matériel dont il aura la responsabilité.

### Communication :

Le document de diffusion d'avis du concours est le suivant :

